

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 30 mars 2023

Publié le : 11/04/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 18h55.

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Anne BENEDETTO, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU.

Secrétaire de séance : M. Yves GUYEN.

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Fabrice TAILLARD, M. Denis JACQUIN à M. Frank LAIDIE, M. Michel JASSEY à M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD à M. Benoit VUILLEMIN, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Nathan SOURISSEAU à M. Aurélien LAROPPE.

Fonds d'aide Manifestations Sportives - Attribution de subventions 1^{ères} répartitions 2023

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « manifestations/actions sportives »	Montant de l'opération : 53 500 €
<i>Sous réserve de vote du BP 2023</i>	

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives ».

Il est proposé d'accorder pour différentes manifestations se déroulant au 1^{er} semestre 2023 des subventions pour un montant total de 53 500 €

Les critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations » permettent de prendre en compte :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Pour les événements se déroulant au cours du 1^{er} semestre 2023, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » 11 subventions, pour un montant total de 53 500 € :

- 10 000 € à la Ville de Besançon pour Vital été,
- 20 000 € à la Team Organisation Marchaux pour la Classic Grand Besançon Doubs,
- 1 000 € au Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 500 € à Nos Enfants d'Ailleurs pour le Panora'Trail,
- 4 000 € au Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts,
- 1 500 € à Entre Temps Escalade pour l'organisation du championnat de France de Para-escalade et du championnat de France de vitesse,
- 8 000 € à l'ASTB pour l'organisation de la 20^e édition du Trail des Forts,
- 6 000 € à Besançon Triathlon pour l'organisation du Triathlon Vauban,
- 1 000 € à AC 2000 pour l'organisation du VTT de la Dame Blanche,
- 1 000 € à ASPTT Besançon pour l'organisation des Rives du Doubs,
- 500 € à For'Trail pour l'organisation du Bison Trail.

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention figure en annexe.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 11 subventions d'un montant total de 53 500 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le premier semestre 2023 :

- 10 000 € à la Ville de Besançon pour Vital été,
- 20 000 € à la Team Organisation Marchaux pour la Classic Grand Besançon Oubs,
- 1 000 € au Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 500 € à Nos Enfants d'Ailleurs pour le Panora'Trail,
- 4 000 € au Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts,
- 1 500 € à Entre Temps Escalade pour l'organisation du championnat de France de Para-escalade et du championnat de France de vitesse,
- 8 000 € à l'ASTB pour l'organisation de la 20^e édition du Trail des Forts,
- 6 000 € à Besançon Triathlon pour l'organisation du Triathlon Vauban,
- 1 000 € à AC 2000 pour l'organisation du VTT de la Dame Blanche,
- 1 000 € à ASPTT Besançon pour l'organisation des Rives du Doubs,
- 500 € à For'Trail pour l'organisation du Bison Trail.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

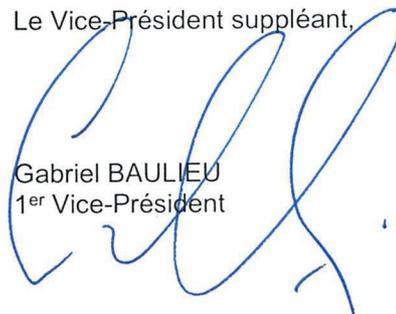
Le secrétaire de séance,



Yves GUYEN
Vice-Président

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,



Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Demandeur	Projet	Lieu	Date	Lien compétences/actions GBM	Budget	Participants/Bénévoles	Subvention GBM 2023	Subvention GBM 2022
Football Club Montfaucon	Trail de Montfaucon	Montfaucon	1 ^{er} mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	25 000 €	1000 / 120	1 000 €	1 000 €
Ville de Besançon	Vital été	Besançon – Multi sites	Juillet et août	Programme d'activités sportives et culturelles profitant à un large public grand bisontin sur la période estivale	215 000 €	19 000 / 50 (animateurs encadrants)	10 000 €	10 000 €
Nos Enfants d'ailleurs	Panora Trail (trail solidaire en faveur de l'autisme)	Besançon	25 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	30 000 €	1000 / 100	500 €	500 €
Centre Omnisports Pierre Croppet	Raid Handi Fort	Besançon et communes de GBM	5, 6 et 7 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	100 000 €	350 / 100	4 000 €	4 000 €
Team Organisation Marchaux	Classic Grand Besançon Doubs	Besançon – Montfaucon et communes de GBM	14 avril	Contribue au rayonnement du territoire	200 000 €	160 / 100	20 000 €	20 000 €
Entre Temps Escalade	Championnat de France para-escalade Championnat de France de vitesse	Besançon – salle Marie Paradis	18 mars	Contribue au rayonnement du territoire	36 000 €	80 / 30	1 500 €	-
ASTB	Trail des Forts	Besançon et communes de GBM	12, 13 et 14 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	330 000 €	6000 / 400	8 000 € (+ 2 000 € dans le cadre de la 20^e édition)	6 000 €

Besançon Triathlon	Triathlon Vauban (coupe du monde de para-triathlon	Osselle	16 et 17 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	50 000 €	500 / 100	6 000 €	6 000 €
AC 2000	VTT de la Dame Blanche	Chatillon	2 avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	18 000 €	1000 / 100	1 000 €	1 000 €
ASPTT Besançon	Rives du Doubs	Besançon	26 mars	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	11 000 €	700 / 50	1 000 €	1 000 €
For'Trail	Bison Trail	Besançon	1 ^{er} avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	10 000 €	500 / 50	500 € (1ère édition)	-